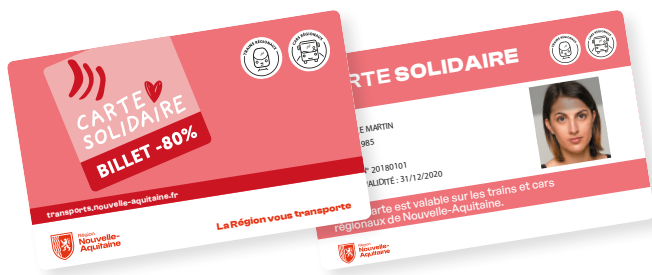


FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA CARTE SOLIDAIRE

PHOTO

Une carte unique pour bénéficier de 80% de réduction pour voyager en trains et en cars régionaux sur toutes les lignes de Nouvelle-Aquitaine.

*champ obligatoire



- ☐ 1^{ère} demande
☐ Renouvellement
☐ Demande de duplicata

N° de votre dernière Carte Solidaire

☐ *Madame ☐ *Monsieur

*NOM : _____

*PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

*ADRESSE : _____

*CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____

*MAIL : _____

Fait à : _____

le : _____

Signature du demandeur :

Oui, je souhaite bénéficier du tarif Solidaire régional et j'accepte les conditions générales d'utilisation au titre de

- ☐ Revenus fiscaux mensuels du foyer inférieurs à 960 €
☐ Bénéficiaire de l'AAH
☐ Demandeur d'asile bénéficiaire de l'ADA
☐ Réfugié réinstallé
☐ Bénéficiaire de la protection temporaire de l'Union Européenne.
☐ J'accepte de recevoir les informations liées aux activités, publications et actualités « transports » de la Nouvelle-Aquitaine.

Les informations recueillies dans le cadre du formulaire de souscription à la Carte Solidaire font l'objet d'un traitement de données personnelles par la Région Nouvelle-Aquitaine, en sa qualité de responsable de traitement, afin de gérer le dispositif de Carte Solidaire, l'envoi d'informations liées aux activités de transport, ainsi que la réalisation d'enquêtes de satisfaction ou d'évaluation des politiques publiques régionales.

Ces données sont traitées pour l'exécution d'une mission d'intérêt public et sont sécurisées par le prestataire mandaté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Elles sont conservées pour une durée maximale de 13 mois, conformément aux stipulations contractuelles.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à :

Carte Solidaire Nouvelle-Aquitaine
TSA 61236
57070 METZ CEDEX

FORMULAIRE DE DEMANDE

Complétez le dossier et joignez les pièces justificatives indiquées au verso.

À envoyer à :
Carte Solidaire Nouvelle-Aquitaine
TSA 61236
57070 METZ CEDEX

ATTENTION

Seuls les dossiers complets pourront être traités.
Pas de ruban adhésif et agrafes.

BON À SAVOIR

Pour accélérer le traitement de votre demande, veuillez à fournir :

- des pièces justificatives lisibles (scan ou photocopies) ;
- une photo d'identité conforme aux normes officielles.

1^{ère} DEMANDE OU RENOUVELLEMENT, QUELS JUSTIFICATIFS À FOURNIR ?

1 JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ

- Photo d'identité récente du demandeur au format officiel⁽¹⁾
- Photocopie de pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins d'un an, comportant le nom et le prénom.
Pour les personnes sans domicile fixe : certificat d'hébergement en foyer d'accueil ou attestation du CCAS.

(1) Écrire au dos de la photo le prénom et le nom du demandeur ou de son ayant droit.

Photo d'identité récente du demandeur "au format ANTS"

2 PIÈCES SPÉCIFIQUES SELON VOTRE CATÉGORIE

REVENUS FISCAUX DU FOYER INFÉRIEURS À 960 €/MOIS

- Photocopie complète du dernier avis d'imposition ou de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu, ou une attestation d'éligibilité.
Si vous n'êtes pas le déclarant de l'avis d'imposition mais rattaché au foyer fiscal, fournir la copie intégrale de l'acte de naissance ou une photocopie du livret de famille. En cas d'évolution récente de votre situation ou d'un retour récent de l'étranger, vous pouvez fournir des justificatifs attestant de votre nouvelle situation. Par exemple, une attestation de quotient familial de la CAF ou des justificatifs de revenus des 10 derniers mois (fiches de paie, attestations de paiement d'une allocation sociale (RSA ou autre) ou de France Travail).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Attestation de versement de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) du mois en cours ou du mois précédent, délivrée par la CAF.

DEMANDEURS D'ASILE

- L'attestation de demande d'asile ou le récépissé de dépôt.
- Le justificatif de l'Allocation Demandeur d'Asile (ADA), ou une attestation d'éligibilité.

RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

- Attestation d'entrée en France inférieure à 18 mois, dans le cadre d'un programme de réinstallation.

BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

- L'Autorisation Provisoire de Séjour au titre de la protection temporaire de l'Union Européenne (APS).

ATTENTION : USAGE RÉGLEMENTÉ !

L'usage de cette carte est strictement réglementé. Le non respect des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) expose le titulaire au retrait de sa carte et à l'exclusion immédiate du dispositif.

En cas de perte de la carte, au maximum 1 duplicata pourra être demandé.

SOUSCRIRE EN LIGNE, C'EST PLUS DE SIMPLICITÉ

- Inscrivez-vous en ligne directement sur transports.nouvelle-aquitaine.fr
- Plus d'informations
n° Cristal **0 969 36 89 11**
(appel non surtaxé)

transports.nouvelle-aquitaine.fr



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Région vous transporte